



POURQUOI REFUSER UNE SI BELLE REFORME ?

La FERC Sup CGT ne se rendra pas à l'invitation de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

En effet, le Président de la République a été bien clair dans son intervention télévisée : rien ne sera modifié dans les réformes en cours dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche.

De son côté, Valérie Pécresse n'entend recevoir les personnels en lutte que pour évoquer une hypothétique "charte de bonne conduite" susceptible de désamorcer le mécontentement légitime des enseignants-chercheurs.

Pour ce qui concerne la FERC Sup CGT, les mobilisations récentes méritent mieux qu'un tel mépris.

Les conséquences concrètes de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP), de la loi Libertés et Responsabilité des Universités (LRU) et de ses décrets de mise en oeuvre dans nos établissements sont d'ores et déjà visibles

La loi « LRU » dont nous continuons à demander l'abrogation se traduit par de multiples réformes mettant à bas les garanties collectives de l'ensemble des personnels et la qualité des formations et des actions de Recherche réalisées dans nos établissements.

Les attaques contre le service public, et singulièrement contre l'Enseignement Supérieur et la Recherche, sont d'une violence extrême.

Les conséquences concrètes sur tous les personnels administratifs, techniques, de bibliothèques et enseignants - chercheurs

- Suppressions d'emplois de fonctionnaires et recours quasi systématique à la contractualisation qui institutionnalise la précarité,
- Disparition des emplois de catégorie C et externalisation de nombreuses missions d'exécution,
- Réforme de la catégorie B avec dévaluation du statut et non reconnaissance des missions qui aboutit à une refonte des grilles de salaires qui tirent ceux-ci vers le bas
- Gestion « managériale locale » des personnels avec déconcentration des actes de gestion vers le seul président.
 - Recrutement à la bonne volonté des chefs d'établissement
 - Rémunérations à la tête du client par la multiplication des primes
 - Remise en cause des accords sur le temps de travail avec notamment l'allongement des périodes de travail et d'ouverture des bibliothèques.

Les conséquences concrètes sur tous les usagers

- Recours aux financements privés et multiplication des Partenariats Public/Privé qui feront à terme du seul patronat le décideur des contenus de formation.
- Sélection et hausse des frais d'inscription : avec l'élitisme du plan campus, émergence de « collèges universitaires » sans recherche et sans dotation pour les jeunes des milieux les plus modestes.
- Masterisation de la formation des maîtres : rallongement des études et suppression de l'année de stage rémunérée. Résultat : les reçus seront titulaires, les recalés constitueront le vivier de formateurs non titulaires payés au rabais.
- Casse du cadre national des diplômes : concurrence, labels et multiples classements des établissements qui « indiqueront » aux patrons les diplômes les plus en « vogue » et/ou les étudiants les plus employables.
- Contrat doctoral : faux statut pour doctorant jetable à l'année : docteurs choisis par le président et redevable d'un tiers temps de tâches définies par celui-ci.
- Le démantèlement des organismes plonge la recherche publique dans la logique qu'on veut imposer à l'université : celle du tout profit, de la rentabilité à tout prix et de la concurrence.

Pour la FERC SUP CGT, la casse du statut des enseignants-chercheurs et modulation des services, prélude à une casse généralisée et accélérée des autres statuts mais aussi celle de l'enseignement supérieur et de la recherche

NOUS SOMMES TOUS CONCERNES !

Pour la FERC SUP CGT c'est sur l'ensemble des revendications que la ministre doit ouvrir de véritables négociations.

Pour adhérer à la Ferc Sup CGT
263. rue de Paris Case 544 93515 Montreuil Cedex / 01.48.18.82.68 / ferc-sup@ferc.cgt.fr